

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE / FORMATION

1. PRÉAMBULE

La SELARL JEGU VERHAEGHE LEROUX & ASSOCIES (ci-après « JVL & ASSOCIES » ou « le Cabinet »), cabinet d'avocats situé 1 rue Saint-Denis à Rouen (76000) et immatriculé sous le numéro 840 379937 intervient particulièrement dans le domaine du droit de responsabilité médicale. L'article 6.3 du Règlement Intérieur National des Barreaux prévoit que l'Avocat « peut organiser toute action de formation ou d'enseignement ou y participer ». JVL & ASSOCIES propose la vente en ligne à l'adresse web www.jvl-associes.fr (ci-après « le Site ») des services de formation en droit à des professionnels (ci-après « Formation(s) »). Les présentes conditions générales de vente (ci-après CGV) ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles les Formations sont fournies par JVL & ASSOCIES en contrepartie du paiement du Prix par le Client. Toute commande de Formation entraîne l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client qui reconnaît d'une part en avoir pris connaissance et d'autre part leur application à l'exclusion de tout autre document. Les CGV sont susceptibles de modification à tout moment par JVL & ASSOCIES, les CGV applicables restant celles en vigueur à la date de la commande.

2. PRESTATIONS

2.1. Généralités – Les Formations de JVL & ASSOCIES sont destinées à tout public professionnel dont l'activité touche au droit de la santé et du handicap. Elles peuvent être dispensées en présentiel, au Cabinet JVL & ASSOCIES ou tout autre lieu indiqué sur le Site, ou en distanciel au moyen d'application de vidéoconférence tel que précisé sur le Bon de commande. Toutes les Formations ne comprennent pas systématiquement un support pédagogique. Préalablement à la commande, il appartient au Client de vérifier l'adéquation de la Formation proposée par JVL & ASSOCIES avec ses besoins. Ainsi en validant la commande, le Client reconnaît que tous les conseils et informations qui lui étaient nécessaires pour s'engager au titre des présentes CGV lui ont été fournies, en ce compris les pré-requis pour pouvoir assister ou se connecter aux Formations à distance. Le Client s'assure de la compatibilité de son système informatique avec le logiciel de vidéoconférence désigné pour assurer la Formation. Les frais de fourniture d'accès à internet et du logiciel de vidéoconférence restent intégralement à la charge du Client. Il est précisé qu'outre la mise à disposition des informations disponibles sur le Site, le Client a la possibilité de s'informer et poser toute question complémentaire au Cabinet JVL & ASSOCIES par courriel ou par téléphone.

2.2. Disponibilité – Les Formations peuvent être commandées pour un ou plusieurs Participants, tant que le nombre de places restantes est disponible. A ce titre, JVL & ASSOCIES ne peut garantir la disponibilité des places, le nombre de Participants à une formation étant limité pour pouvoir fournir la Formation dans de bonnes conditions.

2.3. Annulation – Remboursement - JVL & ASSOCIES se réserve le droit d'annuler ou reporter la Formation. Le cas échéant, le Client pourra soit accepter le report proposé, soit bénéficier d'un avoir pour une période d'un an, soit solliciter expressément le remboursement de la commande annulée, à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité quelconque. Tout remboursement par JVL & ASSOCIES s'effectue par virement bancaire. Le Cabinet se réserve le droit de modifier le programme de manière non significative. Le cas échéant, il n'est tenu à aucun remboursement ni aucune indemnité à ce titre.

Le Client informe par écrit toute annulation de commande ou demande de report pour un ou plusieurs Participant(s) à la Formation. L'annulation est sans frais si le Client en informe JVL & ASSOCIES plus de 15 jours calendaires avant la date de la Formation. A défaut, l'annulation effectuée par le Client dans un délai de 15 jours à 8 jours calendaires avant la date de formation entraînera des frais d'annulation à sa charge à hauteur de 50 % du prix total de la Formation annulée. Si le Client annule moins de 8 jours calendaires avant la date de Formation, l'intégralité du Prix de la Formation reste due à JVL & ASSOCIES, qui ne sera tenu à aucun remboursement. Les éventuels remboursements seront octroyés par le Cabinet JVL & Associés uniquement sur demande écrite effectuée par le Client dans un délai maximum de 15 jours calendaires après la date de la formation. L'absence du ou des Participant(s) le jour de la Formation, sans information préalable auprès de JVL & ASSOCIES, ne permet pas le remboursement celle-ci, sauf sur accord exprès de JVL & ASSOCIES qui se réserve le droit de solliciter un justificatif. Les remplacements de Participants sont admis à condition que le Client en informe JVL & ASSOCIES avant le début de la Formation et donne toutes les informations requises par le Cabinet.

En cas d'événement échappant au contrôle de JVL & ASSOCIES ne pouvant être raisonnablement anticipé ou évité qui empêcherait ou interromprait le déroulement de la Formation en tout ou partie, JVL & ASSOCIES ne sera pas tenu au remboursement de la commande.

2.4. Attestation de formation – JVL & ASSOCIÉS peut délivrer une attestation à chaque Participant à la fin de chaque Formation en présentiel et en distanciel, sur demande de ce dernier sous réserve :

- Pour les Formations en présentiel, que le Participant ait émarginé la feuille de présence ;
- Pour les Formations à distance, que le Participant ait été connecté durant l'intégralité de la Formation dispensée en vidéoconférence.

3. COMMANDE

Le Site présente pour chaque Formation dispensée par JVL & ASSOCIÉS, une description du programme, la date, le lieu, la durée et le coût de la Formation. Après avoir sélectionné une Formation sur le Site, l'acheteur effectue une première validation au terme de laquelle il peut modifier ou renoncer à sa commande. Il lui appartient de vérifier le récapitulatif de sa commande et l'exactitude des informations qui sont mentionnées. En cochant la case d'acceptation des CGV et en validant une seconde fois l'achat, la commande est définitive et le Client est engagé au titre des présentes CGV et au paiement complet du Prix. La commande est définitivement confirmée par JVL & ASSOCIÉS lors de la réception par l'acheteur du courriel de confirmation de sa commande, comprenant le Bon de commande et la facture.

4. PRIX

Le prix est indiqué en euros, hors taxe et toutes taxes comprises sur le Site internet www.jvl-associes.fr. Après l'inscription par le Client du nombre de Participants, le prix total de la commande est affiché. Les prix sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande. JVL & ASSOCIÉS se réserve le droit de modifier le prix de ses Formations à tout moment, le tarif applicable étant celui en vigueur lors de la souscription de la commande. La facture est envoyée par e-mail, après validation définitive de la commande.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement en ligne est sécurisé et mis en place par l'établissement bancaire le CIC. Le Client procède au paiement en euros, par carte bancaire au moment de la commande (les cartes de paiement acceptées sont celles affichées sur le Site). Tout incident de paiement au moment de la commande, défaut de paiement ultérieur, absence de bonne réception des fonds ou litige, entraînent l'annulation de la commande. Dans l'hypothèse où un paiement n'aurait pas été encaissé au moment de la commande et que cette dernière serait pourtant validée, le Client sera tenu d'en payer l'intégralité du prix sans délai le jour suivant l'émission de la Facture, par virement bancaire. Le retard de paiement entraîne de plein droit et sans notification préalable, la perception par JVL & ASSOCIÉS des intérêts de retard correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal. En outre, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera facturée au Client.

6. RESPONSABILITE

JVL & ASSOCIÉS est tenue à une obligation de moyens. Elle n'engage sa responsabilité qu'en raison d'un préjudice direct subi par le Client ou son Participant agissant dans le cadre de son activité professionnelle, résultant d'une faute contractuelle qui serait exclusivement imputable à JVL & ASSOCIÉS. Par conséquent, JVL & ASSOCIÉS ne sera pas tenue responsable des dommages indirects ou imprévisibles pouvant résulter de ses manquements, ni d'une négligence ou d'une utilisation non conforme des Formations par le Client ou ses Participants. Il est convenu entre les Parties que le préjudice moral ou commercial, la perte de bénéfices ou de chiffre d'affaires, la perte de données, de commandes ou de clientèle, et toute action dirigée contre le Client par un tiers et ses conséquences sont considérés comme des préjudices indirects.

Le Client est seul responsable de l'usage et des interprétations qu'il fait des informations et des données transmises lors de la Formation. En conséquence, JVL & ASSOCIÉS n'engage pas sa responsabilité en raison d'un litige qui serait né de l'application et de la mise en œuvre des informations transmises lors de la Formation.

Dans tous les cas où la responsabilité de JVL & ASSOCIÉS serait établie, l'éventuelle indemnisation dont JVL & ASSOCIÉS serait redevable au titre des présentes, ne pourra jamais excéder le montant total hors taxe effectivement perçu par JVL & ASSOCIÉS au titre de la commande.

7. DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation, JVL & ASSOCIÉS est amené à effectuer des traitements des données à caractère personnel du Client et des Participants à la Formation, en qualité de responsable de traitement. Ses activités de traitements sont mises en œuvre pour permettre la formation et l'exécution du présent contrat. La Politique de protection des données permet une information complète concernant les traitements de ces données. Elle est accessible à tout moment sur le Site internet www.jvl-associes.fr. Il appartient au Client d'informer et transmettre la Politique de protection des données à tous les Participants qu'il a inscrits à la Formation. Chaque Client et Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses données, ainsi qu'un droit d'opposition ou de limitation aux traitements effectués. Il peut également définir des directives relatives au sort de leurs données à caractère personnel après leur mort. Toute demande



doit être adressée par courriel à contact@jvl-associes.fr. Enfin, après toute demande auprès de JVL & ASSOCIÉS dont la réponse ne serait pas satisfaisante, le Client ou le Participant peut effectuer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

8. VALIDITÉ – NULLITÉ

Le fait pour JVL & ASSOCIÉS de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes conditions de vente ne peut valoir renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Si l'une des dispositions était déclarée nulle par une autorité compétente, cela n'affecterait pas la validité et le respect des autres dispositions des présentes CGV.

9. RÉCLAMATIONS - LITIGES

Toute réclamation devra être formulée par écrit et adressée à l'adresse électronique : contact@jvl-associes.fr ou par voie postale à l'adresse 1, rue Saint-Denis, 76000 Rouen par lettre recommandée avec accusé de réception. Avant tout litige, une solution amiable doit être recherchée par les Parties.

La formation et l'enseignement faisant partie du champ d'activité professionnelle de l'avocat, en cas de contestation relative à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Rouen pourra être saisi à la requête de la partie la plus diligente.

En cas de litige en lien avec les présentes CGV entre JVL & ASSOCIÉS et un avocat inscrit dans un barreau différent, l'avocat en demande devra saisir le bâtonnier de son ordre et suivre la procédure habituelle de règlement des litiges entre avocats, conformément aux règles de la profession.